BIEN-ÉTUDIER, BIEN-ÊTRE ET BIEN-VIVRE : LE SCHÉMA DIRECTEUR DE LA VIE ÉTUDIANTE À L'UVSQ

Pour poursuivre et développer ses actions en faveur de ses étudiants et étudiantes, l'UVSQ s'est dotée d'un schéma directeur de la vie étudiante en 2023.

Pourquoi un schéma directeur de la vie étudiante ?

Une université n'est pas uniquement un lieu d'apprentissage et de recherche, c'est également un lieu de vie pour les étudiantes et les étudiants. Pour apprendre et développer leurs connaissances et compétences, les étudiants ont besoin d'un environnement agréable, doté des meilleurs services et équipements possibles. Ils ont besoin de conditions de vie et d'études favorables à leur épanouissement et à leur développement personnel.

Forte de cette conviction, l'UVSQ a intégré de longue date dans sa politique d' établissement un axe d'amélioration de la qualité de vie étudiante. On peut citer quelques réalisations phares : ouverture de la Maison de l'étudiant Marta Pan en 2016, développement d'un Service de santé universitaire et création d'un Centre de santé, mise en place de nombreuses aides d'urgences notamment au moment de la crise sanitaire et qui perdurent aujourd'hui, réforme de la gouvernance pour mettre les étudiants au coeur

de la politique étudiante. L'UVSQ a à coeur de soutenir les initiatives, faciliter l'éclosion des idées, accompagner la mise en oeuvre des projets étudiants.

Cette démarche est renforcée aujourd'hui avec la mise en place d'un schéma directeur de la vie étudiante 2023-2028. Ce schéma directeur est le fruit d'une ambition politique forte, qui a impliqué un an de travail en concertation avec tous les acteurs de la vie universitaire et les partenaires territoriaux. Décliné en 4 axes et 26 préconisations, il est conçu pour être le fil rouge de la politique de vie étudiante de l'UVSQ et se traduit par un plan d'action opérationnel qui fera l'objet d'un suivi et d'une évaluation régulière.

Les 4 axes du pour la période 2023-2028 :

- Conforter la place de l'étudiant au cœur de la gouvernance et des dispositifs
- Développer une offre de qualité pour chaque étudiant(e) quel que soit son campus
- Favoriser le lien formation / bien-être étudiant au profit de la réussite étudiante
- Favoriser l'ouverture sur le territoire au bénéfice de la réussite étudiante

> Consulter le Schéma directeur de la vie étudiante 2023-2028

Focus sur quelques projets réalisés récemment ou à venir :

- Le site internet www.jaiunprojet.uvsq.fr : il donne à voir aux étudiants et à la communauté universitaire de l'UVSQ tous les outils mis là leur disposition pour développer des projets.

- Le budget participatif : 1ère édition en 2023-2024, avec une enveloppe de 50 000 euros. Les étudiants voteront au printemps pour choisir les projets qui seront réalisés.

- Le programme « Well Faire » : son ambition est de proposer sur l'ensemble des campus, **des tiers lieux** embrassant les objectifs de bien-être, de transition écologique et de lutte contre la précarité étudiante, facilitant la sensibilisation et l'engagement de la communauté étudiante. Ces tiers lieux seront co-construits avec les étudiants afin qu'ils répondent réellement à leurs besoins. La rénovation de **l'espace étudiant « Buffon » du campus de Versailles** en est le premier exemple. Cet espace est devenu un tiers lieu multifonctionnel où l'on peut se reposer, travailler, se restaurer, jouer aux jeux de société et même du piano, recharger son téléphone mais aussi développer des projets et être accompagné par les services de l'université. Il sera inauguré le 26 mars 2024. Le programme "Well faire" comporte aussi la création d'une **ressourcerie étudiante au**

sein des campus.

- L’organisation d’un workshop sur le Temps étudiant, ou comment mieux prendre en compte l’organisation et l’articulation des activités extra-universitaires à l’UVSQ des étudiantes et des étudiants en complément de leur temps de formation. L’événement regroupera au sein de cette grande réflexion, direction des composantes, équipes pédagogiques et administratives, enseignants chercheurs, étudiants et personnels administratifs qui œuvrent dans le domaine de la vie étudiante.

- La mise en place d’un groupe projet sur l’emploi étudiant avec la proposition d’une plateforme qui regroupera l’ensemble des services actuels disponibles pour mettre à disposition des offres d’emploi aux étudiants en adéquation avec leur parcours de formation.